

IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

309 RUE SAINT-PAUL
Boite de Poste 9175

JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6174.

La Croix

Le Samedi, 10 Juin 1910. Vol. VIII, No 12

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL.

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

(Payables d'avance)

CANADA

1 an, \$2.00; 6 mois, \$1.00

EN VILLE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 c.

Goldwin Smith ET ses adulateurs

Les journaux anglais et même des français, réputés catholiques, ont fait un éloge à tout casser de Goldwin Smith, ancien journaliste, ancien professeur d'Oxford, en Angleterre, Canadien depuis de longues années, et dont les oracles, ayant une tournure "indépendante", faisaient régulièrement l'admiration de la presse anglo-saxonne.

Autour de cette espèce de Tolstoï s'élève un tel concert de dithyrambes que nous le soupçonnons d'avoir appartenu à cette confrérie mystérieuse et universelle dont les multiples organes excellent dans l'apothéose des frères... et amis, vivants ou morts, et qui, selon le précepte secret du P. illuminateur Adam Weishaupt, "enflent la trompette" chaque fois qu'il s'agit d'un homme de leur bande.

Nous ne pouvons résister à la tentation de dégonfler un peu cette gloire de baudouche qu'on lance jusqu'aux nues: *itur ad astra*. Bien que *British to the core*, Goldwin Smith n'était pas impérialiste; tout au contraire. C'est un bon point en sa faveur, mais, hélas! qui ne peut en aucune façon racheter ses nombreuses fautes.

Il passe, dans certaines cercles, pour un penseur profond et original, un journaliste exceptionnel et un historien consciencieux.

Il a pensé, il est vrai, écrit, *historisé* sur tout, de *omni re scibili*, et *etis quibusdam*, comme on l'a dit de Pie de la Mirandole. Nous négligeons aujourd'hui ses études sur des sujets profanes pour nous occuper plus particulièrement de ses écrits qualifiés, par les journaux anglais, de *religieux*.

C'est *irréligieux* qu'il faudrait dire.

Dans ces écrits, Goldwin Smith montre une ignorance crasse, mais à la hauteur de la libre pensée la plus avancée.

Pour oser écrire convenablement sur la religion, et surtout sur le christianisme, il faut tout au moins que l'écrivain sache ce qu'il traite et ne s'expose pas au ridicule. Cette science est rare chez les protestants, plus rare encore chez les *libres penseurs*. Elle manquait déplorablement à Goldwin Smith.

Dans un énorme fatras de plus de douze colonnes en petit texte, entrelardé d'illustrations et de citations encastrées avec un grand luxe typographique, publié par le *Star* du 8 juin, je trouve le paragraphe suivant traduit fidèlement:

ÉCRITS RELIGIEUX

"Pour rendre compte des écrits de Goldwin Smith sur des sujets religieux, il faudrait un No à part. Son premier principe est la tolérance (!). Il n'est pas nécessaire de rappeler ce qu'il a dit à propos de la Bible: 'Ces vieilles histoires ne devraient jamais être apprises aux enfants'... 'Le temps est certainement venu, où, comme révélation surnaturelles, elles devraient être, franchement mais avec respect, mises de côté. On ne devrait plus permettre d'obscurcir la vision du libre-examen ou d'étendre sur la vie moderne l'ombre d'une religion primitive.' (Le problème de l'existence, p. 4).

"Cependant, ajoute le *Star*, il reconnaît les mérites du Vieux Testament, par exemple, son esprit de paix et son opposition à la guerre. 'En ce qui concerne le Christ, Goldwin Smith trouve qu'il lui manque beaucoup de choses: 'Ses

bornes intellectuelles sont, dit-il, 'celles d'un paysan de la Galilée... 'Il n'avait aucune conception d'art. 'Il était simplement opposé aux riches et ne connaissait que la vie simple, il ne savait rien du commerce et de la politique! Il parlait 'avec l'hyperbole de son peuple.' (Ibid, p. 182).

"Goldwin Smith est franc au moins! Il ne veut pas admettre néanmoins que les grands principes du christianisme, appliqués rationnellement à un état plus avancé de la société, soient nécessaires." (Le *Lance* *Compable*).

Et puis le *Star* compare modestement l'auteur de ces platitudes remanées à Socrate. Il assure même, après l'avoir aussi comparé à Tolstoï, cet autre penseur à l'envers, et autre coryphée de l'anarchie religieuse, "qu'on peut aller à Goldwin Smith pour avoir la lumière, tandis que Tolstoï est un génie trop enflammé". Bref l'un et l'autre sont des "prophètes"!

Eh bien! Messieurs les Anglais, vous n'êtes pas difficiles, en fait de "prophètes"! L'historien pour qui la Bible et les prophètes, à commencer par Moïse, ne représentent que de "vieilles histoires", mérite, à coup sûr, une place d'honneur dans le Panthéon de l'athéologie, mais fort au-dessous des P. V. Voltaire, Renan, Proudhon, Strauss, et autres "ceux" de la libre pensée.

Le mépris "respectueux" de l'auteur du *Problème de l'existence* pour ces "vieilles histoires" rappelle celui de Renan pour Dieu: "bon vieux mot un peu lourd".

Cet homme de "lumière", qui a peur de "l'ombre de la Religion primitive" et demande qu'on épargne aux enfants du peuple, au nom de la "vie moderne", l'enseignement de la Bible ou de l'Évangile, me paraît fait de la même étoffe que celle dans laquelle on a découpé les types de Homais et de Joseph Prudhomme.

Quant au paragraphe relatif au Christ, il prouve simplement que le renanisme avait fait de Goldwin Smith un parfait apostat, aussi plein de suffisance que d'incompétence.

Ce "penseur" n'a compris ni l'Évangile ni la divine figure sur laquelle il osa cracher.

Il en était, sans doute, arrivé au degré d'anti-christianisme et d'avachissement des trafiquants hollandais marchant sur le Christ pour faire entrer leurs produits au Japon.

Mais, pour Goldwin Smith, c'était le chemin de la gloire!

Le Christ, envisagé au point de vue strictement humain, n'était ni un scribe, ni un pharisien.

C'est peut-être à cause de cela que le philosophe de la "Grange" lui trouvait des points défectueux....

Le moindre petit enfant, qui connaîtrait le plus petit catéchisme de la doctrine chrétienne en saurait plus en matière religieuse que le professeur d'Oxford.

Pour finir, nous avons un conseil à donner à ceux qui tiennent une plume canadienne-française: apprenez donc à apprécier chez l'homme public non pas telle ou telle qualité naturelle qui a pu vous charmer, mais le bien réel qu'il a fait en passant sur la terre. Tout le reste, considérez-le comme vain. Et si cet homme a prêché de graves erreurs jusqu'à cracher le blasphème à la face du Christ, comme

l'a fait Goldwin Smith, au lieu de chanter les louanges de celui qui vient de disparaître, le bon sens chrétien exige de vous que vous veniez, devant l'opinion publique, la mémoire divine de l'offensé.

PIERRE LEMOINE.

CONSEIL

Un tout petit coup d'œil jeté sur l'échéance de votre abonnement à la *Croix* nous évitera la peine de faire une facture et de vous l'envoyer.

REPOSE DU MAIRE

En réponse à la lettre ouverte que nous avons adressée à l'hon. Jas Guerin, maire de Montréal, le 15 du courant, nous avons reçu la suivante:

Montréal, 17 juin 1910

Monsieur Joseph Bégin,

« La Croix »,
309 rue St-Paul,
Montréal.

Cher Monsieur:

J'accuse réception de votre lettre du 15 courant m'informant que monsieur Grandchamp, inspecteur de police, était, au 10 décembre dernier, membre, de l'« Emancipation », loge maçonnique.

Je soumettrai votre lettre au Bureau des Commissaires.

Votre dévoué,

JAS.-J. GUERIN
Maire.

Ayez-leur un aumônier

Le capitaine Bernier partira en juillet prochain pour une expédition de deux ou trois années. On sait que lors de son dernier voyage dans le Nord il n'avait pas d'aumônier à bord de son vaisseau. Le laissera-t-on partir encore sans prêtre? Vaut-il encore exposer l'équipage presque exclusivement catholique du capitaine Bernier à mourir sans avoir auprès de lui un prêtre pour lui porter les secours de notre sainte religion? Poser la question c'est, ce nous semble, suffisant pour inciter qui de droit à la résoudre à la satisfaction de ces braves marins et à la nôtre.

Encore le "Pays"

Muet, le *Pays*, complètement muet, lui si loquace hier. Il y a là quelque chose d'extraordinaire. Nous accusons formellement son gérant, M. Henri Craig, et une partie de ses collaborateurs d'être de la loge, d'être de ces gens qui, d'après M. Beauchemin, un de leurs ex-frères, commettent des actes dignes des tribunaux correctionnels, et les écrivains du *Pays* restent toujours muets. Pas un mot de défense. Ah! les penauds! ah! les poltrons! Les voyez-vous fuyant la lumière comme ces bêtes immondes dont la vue nous donne des nausées! les voyez-vous cherchant toujours à remettre leurs masques comme des malfaiteurs qui ont peur de l'opinion publique!

J. B.

La santé est comme les enfants: on la gâte par trop de soins.

Eugénie DE GUERIN.

(Lettres).

Dédié à nos "émancipés"!

On raconte une belle anecdote sur la campagne électorale menée par un candidat libéral, à Lyon, M. Valansio, avocat réputé.

Il se rencontrait, à la veille du premier tour de scrutin, dans une grande réunion contradictoire avec son concurrent, le F. Marietton. Celui-ci, soutenu par ses partisans dans la salle, criait au candidat: «Vous n'êtes qu'un jésuite et un calotin. Je parie que vous portez un scapulaire.

—Parfaitement, répond M. Valansio, je porte un scapulaire et je vais vous le montrer.

Et, dressant sa belle stature, sur l'estrade, le candidat catholique déboutonne bravement son gilet, ouvre sa chemise et sort son scapulaire. Il le montre, de droite, de gauche, à toute l'assemblée.

—Vous l'avez bien vu, n'est-ce pas? Vous l'avez bien vu?

Et la salle éclate en applaudissements et cris divers.

Maintenant, à votre tour, citoyen et F. Marietton, vous allez nous montrer le tablier de peau de franc-maçon que vous portez sur le nombril!

De nouveau, l'assemblée trépigne de satisfaction, applaudit la bonne réplique de M. Valansio et conspu le franc-maçon, honteux de voir l'algarade se retourner contre lui.

Le serment du roi

Depuis plusieurs semaines, le *Times*, de Londres, a ouvert ses colonnes à tous ses lecteurs désireux de faire connaître leur avis sur l'opportunité de la refonte de la Déclaration prononcée lors de leur couronnement par les souverains anglais et qui contient des expressions injurieuses pour la foi catholique, notamment en ce qui concerne le dogme de la sainte Eucharistie. Le *Times* a publié un grand article sur ce sujet. L'opinion du plus représentatif des journaux anglais ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. Nous lui empruntons les paragraphes suivants:

« Cette mesure (la condamnation injurieuse du catholicisme dans la Déclaration) est devenue impossible. Elle constitue une injure et une offense pour un grand nombre des sujets de la couronne qui, dans la mère-patrie aussi bien que dans les colonies, ne le cèdent à personne sur le point du loyalisme... L'époque de l'accession au trône devrait être une heure d'union, une heure où il ne faut pas tirer l'épée pour blesser qui que ce soit des individus sur lesquels le roi est appelé à régner, et moins que tous autres sur les plus évidemment fidèles. Mettre dans sa bouche, à cette heure d'union et de paix, une condamnation, conçue en termes grossièrement offensants, de ce que bon nombre de ses sujets révèrent profondément, est singulièrement inopportun... Sa Majesté vient de recevoir l'hommage cordial du peuple canadien: il serait étrangement impoli de répondre à cette adresse par l'emploi d'une formule blessante pour lui. Ce sera le devoir du gouvernement d'introduire un projet de loi qui retranchera de la Déclaration des expressions qui... ne sont plus à plaider à l'heure qu'il est. »

Ne perdez jamais une occasion d'aider à la *Croix*.

LEUR CHIEN EST MORT!



LE VENERABLE... — Notre chien est mort!... Qu'allons-nous faire?

L'AUTRE FRÈRE... — ...Il ne reste plus qu'à l'incinérer.

La liste noire

Nous avons dit que l'*Emancipation* avait, au 14 janvier dernier, quatre-vingt-treize membres

De ce nombre vingt-quatre ont été nommément désignés dans la brochure Lemieux, savoir:

Godefroy Langlois, député de Saint-Louis;

Gaston Maillet, dentiste;

Dr Louis Laberge, bureau d'hygiène de Montréal;

Léger Mercier, imprimeur, rue St-Jacques;

Dr Adelstan De Martigny, coin Sanquinet et Sherbrooke;

Victor Gaudet, avocat, inspecteur des Postes;

Gonzalve Désaulniers, C. R.

Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe;

M. F. X. Dupuis, recorder de Montréal;

Dr Henri Duhamel;

Oscar Normandin, marchand de fourrures;

Arthur Cherrier, banquier, Boulevard Saint-Laurent;

Henri Saint-Mars;

J. T. Marchand, de J. T. Marchand et Cie;

Clovis Laporte, avocat;

Omer Chaput, de la *Tribune*, de Sherbrooke;

Paul Turgeon, liquidateur;

Henri Craig, du *Pays*;

A. J. Laliberté, aussi du Cercle Alpha-Omega;

Oscar Emond, agent d'immeubles, bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est;

Gustave Franco, chef ouvrier;

Dan, McAvoy, avocat;

E. C. Villemagne, de Saint-Jean, P. Q.

Arsène Bessette, du *Canada-Français*, Saint-Jean.

A ces vingt-quatre il faut ajouter les noms des personnes suivantes qui appartenaient aussi à la loge, à la même date:

Dr Lacombe, ancien député;

Ludger Larose;

Joseph Fortier; maître imprimeur;

M. Corriveau, employé au palais de justice;

Wilfrid Bessette, avocat;

Edouard Charlier, traducteur aux Communes;

Dr Ward;

Z. Turgeon;

Chs.-E. Charbonneau.

C'est notre intention de compléter le plus tôt possible cette liste noire.

Nos lecteurs feraient bien de la conserver, afin d'arracher en temps et lieu aux *émancipés* les masques dont ils voudraient se recouvrir au détriment de la société.

JOSEPH BEGIN.

AU POINT

Il nous faut encore une fois mettre l'*Action Sociale* au point. Il nous semble qu'elle devrait avoir un peu égard à l'espace restreint dont nous disposons. Sans autre préambule, nous devons lui dire que jamais nous n'avons eu de journaliste français au service de la *Croix*. Ceci est simplement pour rectifier une fausse information que notre confrère a publiée, car nous savons, à la *Croix*, estimer autant les bons français que nous détestons les mauvais.

AUTOUR DU TEMPLE.

La franc-maçonnerie italienne est en deuil. L'un de ses chefs, le plus connu des francs-maçons du midi de l'Italie, vient de quitter la secte. Il s'agit de M. Marcello Sogliano, professeur à l'Université de Naples, qui

a été jadis à la tête de la municipalité de la ville. Dans une communication faite aux journaux, il déclare, en des termes énergiques, son reniement des dogmes maçonniques et son retour au catholicisme.

"La loge

"L'Emancipation"

EST

EN VENTE A LA "CROIX"

.50 sous l'exemplaire
10.00 piastres les 25 exemplaires

Pas un livre, en Canada, n'a eu la vogue de celui-ci. Le débit s'éleva jusqu'à 4,000 exemplaires.

Lettre encyclique

- DE -

Notre Saint Père Pie X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

(suite et fin)

Cette nécessité d'inculquer à tous la vérité s'impose d'autant plus de nos jours que par toutes les veines de l'Etat, et même là où on le croirait le moins, nous voyons le vent s'infiltrer, pour toutes les raisons formulées par saint Charles : "Ceux qui voisinent avec les hérétiques ou qui ne seraient pas stables et fermes dans les fondements de la foi, donnent beaucoup à entendre qu'ils ne se laissent facilement entraîner par eux à aucune quelconque tromperie d'opinion ou de doctrine fautive" (36).

En fait, par la facilité des voyages, elles ont grand besoin de communications des erreurs comme de toutes les autres choses, et par la liberté effrénée des passions, nous vivons au milieu d'une société pervertie où "il n'est pas de vertue et où n'existe pas la connaissance de Dieu" (37); en une terre qui est desolée... parce que personne n'y retient en son cœur" (38). C'est pourquoi, voulant employer les paroles de saint Charles : "Nous avons apporté jusqu'à présent beaucoup de soin pour que tous les fidèles du Christ, et chacun en particulier, fussent bien instruits dans les rudiments de la foi chrétienne" (39), et nous avons écrit sur ce point une lettre encyclique spéciale, comme sur un sujet de la plus vitale importance (40).

Mais, quoique nous ne voulions pas répéter ce que, bruant d'un zèle insatiable, déplorait Charles Borromée, c'est-à-dire d'"avoir obtenu jusqu'à présent trop peu en une chose de si grande conséquence", cependant, comme lui, "poussé par la grandeur de l'affaire et du péril", nous voudrions enflammer encore davantage le zèle de tous, afin que, prenant Charles comme modèle, nous concourrions, chacun selon notre rang et notre force, à cette oeuvre de restauration chrétienne.

LES ECOLES CHRETIENNES

Qu'ils se souviennent donc, les pères de famille et les maîtres, avec quelle ferveur le saint évêque leur inculquait constamment, non seulement de donner à leurs fils, à leurs domestiques, à leurs serviteurs, la faculté d'apprendre la doctrine chrétienne, mais de leur en imposer l'obligation. Que les clercs se souviennent de l'aide qu'en cet enseignement ils doivent offrir à leur curé, que ceux-ci fassent en sorte que de telles écoles se multiplient selon le nombre et les besoins des fidèles, qu'elles soient recommandables par la probité des maîtres auxquels seront donnés pour aides des hommes ou des femmes d'honnêteté éprouvée, selon ce que prescrit le même saint archevêque de Milan (41).

De cette chrétienne institution la nécessité apparaît évidemment accrue soit par toute l'évolution des temps et des moeurs modernes, soit spécialement par ces écoles publiques vides de toute religion, où on se fait comme un plaisir de tourner en dérision toutes les choses les plus saintes et où sont également ouvertes au blasphème les lèvres des maîtres et les oreilles des disciples. Nous parlons de cette école qui se dit très injurieusement neutre ou laïque, mais qui n'est pas autre chose que la tyrannie toute-puissante d'une secte ténébreuse. Ce nouveau joug d'hypocrite liberté, vous l'avez dénoncé à haute voix et intrépidement, ô Vénérables Frères, surtout en ces pays où les droits de la religion et de la famille ont été plus effrontément foulés aux pieds, et où a été étouffée la voix de la nature elle-même qui veut que l'on respecte la foi et l'innocence de l'enfance.

Pour remédier autant que Nous le pouvions à un si grand mal causé par ceux-là mêmes qui, tout en exigeant des autres l'obéissance, la refusent au Père suprême de toutes choses, Nous avons recommandé que des écoles de religion fussent opportunément établies dans les villes. Et quoique cette oeuvre, grâce à vos efforts, ait fait jusqu'à présent d'assez heureux progrès, cependant il est souverainement désirable qu'elles se propagent toujours plus largement, ces écoles, que partout elles s'ouvrent nombreuses et s'orientent de maîtres recommandables par le mérite de leur doctrine et leur intégrité de vie.

LA PREDICATION

Avec cet enseignement très utile des premiers éléments, se trouve étroitement uni l'office de l'orateur sacré, en qui à plus forte raison doi-

vent être recherchés ces susdites qualités. Aussi les efforts et les conseils de Charles dans les Synodes provinciaux et diocésains tenaient avec un soin tout spécial à former des prédicateurs qui puissent s'employer saintement et avec fruit au ministère de la parole. La même chose semble requise, et peut être, plus fortement, aux temps qui arrivent, où la foi vacille en de si nombreux cœurs, et où ne manquent pas ceux qui, par désir de vaine gloire, favorisent la mode, "adulterant la parole de Dieu", et soustrayant aux âmes la nourriture de vie.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, nous devons veiller avec le plus grand soin à ce que notre troupeau ne soit pas nourri de vent, par des hommes vains et frivoles, mais reçoive un aliment vital par des ministres de la parole auxquels s'appliquent ces maximes : "Nous faisons la fonction d'ambassadeurs au nom du Christ, comme si Dieu même vous exhortait par notre bouche; réconciliez-vous avec Dieu" (42); de ministres et d'envoyés ne marquant point dans l'artifice, et n'altérant point la parole de Dieu, mais tous se recommandant, par la manifestation de la vérité, à toute conscience d'homme devant Dieu" (43); d'ouvriers qui n'ont point à rougir, désignant avec droiture la parole de la vérité" (44). Non moins utiles pour nous seront ces règles très saintes et au plus haut point fructueuses, que l'évêque de Milan avait coutume de recommander aux fidèles et qui se résument dans ces paroles de saint Paul : "Ayant reçu de nous la parole de Dieu, vous l'avez reçue non comme la parole des hommes, mais (ainsi qu'elle est véritablement) comme la parole de Dieu, qui opère en vous qui avez embrassé la foi" (45).

Ainsi, la "parole de Dieu, vive, efficace, plus pénétrante que tout glaive" (46), concourra non seulement à conserver et à défendre la foi, mais aussi à donner une impulsion efficace aux bonnes oeuvres; en effet, "la foi sans les oeuvres est une foi morte" (47), et ceux-là ne seront pas justifiés devant Dieu qui écoutent la loi mais ceux qui mettent la loi en pratique" (48).

Et voilà par où l'on voit l'immense différence entre la vraie et la fausse réforme. Ceux qui défendent la fausse, imitant l'inconstance des insensés, ont coutume de courir aux extrêmes, ou bien ils exaltent la foi jusqu'à exclure la nécessité des bonnes oeuvres, ou bien ils placent dans la seule nature toute l'excellence des vertus, sans l'appui de la maison de Dieu" (57), il s'appliqua foi et de la grâce divine. Il s'en suit que les actes provenant de la seule honnêteté naturelle ne sont que des simulacres de vertu, ni durables en soi, ni suffisants au salut. L'oeuvre des réformateurs de ce genre n'est donc pas capable de restaurer la discipline, mais elle est funeste à la foi et aux moeurs.

LA REFORME MORALE

Au contraire, ceux qui, à l'exemple de saint Charles, cherchent sincèrement et sans détours la vraie et salutaire réforme, évitent les extrêmes, ne dépassent jamais les limites hors desquelles ne peut subsister aucune réforme. Ceux-là sont unis très fermement à l'Eglise et à son Chef, le Christ, et non seulement ils tirent de là une force de vie intérieure, mais ils reçoivent aussi la règle de l'action extérieure, pour se préparer avec sécurité à l'oeuvre de guérison de la société humaine. Maintenant, le propre de cette divine mission, transmise perpétuellement à ceux qui doivent se faire les envoyés du Christ, est "d'enseigner à toutes les nations", non seulement ce qu'il faut croire, mais ce qu'il faut faire, c'est-à-dire, comme l'a dit le Christ, lui-même : "observer toutes les choses que je vous ai commandées" (49). Il est en fait "la voie, la vérité et la vie" (50), et il est venu, afin que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient avec surabondance" (51). Mais l'accomplissement de tous ces devoirs avec le seul guide de la nature est au-dessus de ce que peuvent par elles-mêmes les forces de l'homme; c'est pourquoi l'Eglise possède, avec son magistère, le pouvoir de gouverner la société chrétienne et celui de la sanctifier; en même temps, par l'entremise de ceux qui, par leur propre charge, sont ses ministres et ses collaborateurs, elle leur communique les moyens opportuns et nécessaires pour arriver au salut.

C'est ce que comprennent bien les vrais réformateurs; ils n'étouffent pas les bourgeois pour sauver la racine, c'est-à-dire la vie, mais alimentent et réchauffent l'une et l'autre au souffle de la charité, laquelle est "le lien de la perfection" (52). Ainsi, obéissant à l'Apôtre, "ils gardent le dépôt" (53), non certes pour l'empêcher de se manifester et en soustraire la lumière aux nations, mais pour répandre, au contraire, par un canal plus large, les eaux très salutaires de vérité et de vie qui coulent en abondance de cette source. Et en cela ils joignent la théorie à la pratique, se servant de celle-ci pour prévenir tous "les assauts de l'erreur", et de celle-là pour appliquer les préceptes à la morale et à la direction de la vie. C'est pourquoi ils procèdent aussi tous les moyens opportuns ou nécessaires à leur foi, soit pour l'extirpation du péché, soit "pour la perfection des saints, pour l'oeuvre du ministère, l'édification du corps du Christ" (54).

Et tel est précisément le but des statuts, des canons, des lois des Pères et des Conciles; le but de tous les moyens d'enseignement, de gouvernement, de sanctification, de bienfaisance de toute sorte; le but, en somme, de la discipline et de l'activité entière de l'Eglise. Vers ces maîtres de la foi et de vertu le vrai fils de l'Eglise dirige toujours son regard et sa pensée en même temps qu'il se propose de se réformer soi-même et de réformer les autres. Et c'est sur ces maîtres que s'appuie saint Charles Borromée dans sa réforme de la discipline ecclésiastique, et il les rappelle souvent quand il écrit : "Pour nous, suivant l'antique coutume et l'autorité des Saints Pères et des Conciles sacrés, principalement du Synode oecuménique de Trente, nous avons établi dans nos précédents Conciles provinciaux de nombreuses dispositions relatives à ces points." Par ailleurs, en prenant des mesures de répression contre des scandales publics, il se dit guidé "et par le droit et par les saintes sanctions des canons sacrés, et surtout du Concile de Trente" (55).

Non content de cela, pour mieux s'assurer de n'avoir jamais à se départir de la règle susdite, il conclut ainsi ordinairement les statuts de ses Synodes provinciaux : "Toutes et chacune des choses qui ont été décréetées et faites par nous dans ce Synode provincial, nous les soumettons toujours, pour qu'elles soient amendées et corrigées, à l'autorité et au jugement de la Sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises." (56) Et cette résolution il la montra toujours d'autant plus ferme qu'il avançait à grands pas dans la perfection de la vie active, non seulement tant que le Pape, son oncle, occupait la Chaire de Pierre, mais aussi sous ses successeurs Pie V et Grégoire XIII; il concourut puissamment à leur élection, et leur fournit dans leurs grandes entreprises un appui solide, répondant entièrement à leur attente.

Mais il les aida surtout en réalisant les moyens pratiques qu'il s'était proposés pour atteindre son but, c'est-à-dire la vraie réforme de la discipline sacrée. Dans cette entreprise, il se montra plus que jamais éloigné des faux réformateurs qui masquent sous l'apparence du zèle leur désobéissance obstinée. Aussi, commençant le "jugement de la maison de Dieu" (57), il s'appliqua par-dessus tout à réformer par des lois constantes la discipline du clergé; dans ce but, il institua des Séminaires pour les aspirants au sacerdoce; il fonda des Congrégations de prêtres qui portaient le nom d'"Oblats", il appela des familles religieuses anciennes et récentes; il réunit des Conciles, et, par toutes sortes d'entreprises, fortifia et accrut l'oeuvre commencée. Puis, sans retard, il prit aussi vigoureusement en main la réforme des moeurs du peuple, considérant comme s'adressant à lui ce qui avait déjà été dit au prophète : "Je t'ai établi aujourd'hui... pour que tu déracines et que tu déniches, pour que tu sèpes et que tu dissipes, pour que tu édifies et que tu plantes" (58).

En bon pasteur, il visita personnellement les églises de la province, non sans de grandes fatigues, et, semblable en cela au divin Maître, "il passa en faisant le bien et en guérissant" les blessures du troupeau; il employa tous ses efforts à supprimer et à déraciner les abus qui se recontraient de tous côtés, provenant soit de l'ignorance, soit de la négligence des lois; à la perversion des idées et à la corruption débordante des moeurs, il opposa comme une digue, écoles et collèges, qu'il ouvrit pour l'éducation des enfants et des jeunes gens, Congrégations d'Enfants de Marie, qu'il fit prospérer, après les avoir vues à Rome dans leur première floraison; hospices qu'il ouvrit aux jeunes orphelins, refuges pour les

gens en péril, les veuves, les mendicants, ou ceux, hommes et femmes, que la maladie ou la vieillesse rendaient impotents; il défendit aussi les pauvres contre la puissance des patrons, contre les usuriers, contre la traite des enfants, et fonda des institutions analogues en grand nombre. Mais tout cela, il le fit en repoussant totalement la méthode de ceux qui, pour renouveler à leur sens la société chrétienne, mettent tout à l'envers et dans l'agitation, avec un vain fracas, oubliant de la parole divine : "Le Seigneur n'est pas dans l'agitation" (59).

Et voici précisément un nouveau signe qui permet de distinguer les vrais réformateurs des faux comme plusieurs fois vous avez vu, Vénérables Frères, en faire l'expérience. Les faux réformateurs cherchent "leurs propres intérêts, non ceux de Jésus-Christ" (60); ils prêtent l'oreille au conseil pernicieux adressé naguère au divin Maître : "Va, et montre-toi au monde" (61); ils répètent eux-mêmes les paroles ambitieuses : "Faisons-nous aussi un nom". Par suite de cette témérité, comme nous le déplorons, hélas! même de nos jours, "des prêtres sont tombés au cours du combat, tandis qu'ils prétendaient faire de grandes choses et qu'ils se jetaient sans prudence dans la mêlée" (62).

Au contraire, le réformateur sincère ne "cherche pas sa gloire, mais la gloire de Celui qui l'a envoyé" (63), et comme le Christ, son modèle, "il ne disputera ni ne priera; personne n'entendra sa voix sur les places publiques, il ne sera ni troublé ni inquiet" (64); mais il sera "doux et humble de coeur" (65). C'est pourquoi il plaira au Seigneur et recueillera en abondance des fruits de salut.

Il y a encore un autre signe distinctif qui les différencie l'un de l'autre; tandis que le premier appuyé seulement sur les forces humaines "se fie à l'homme et établit la force sur la chair" (66), l'autre place en Dieu toute son espérance; c'est de Lui et des moyens surnaturels qu'il attend toute force et vertu s'écrivant avec l'Apôtre : "Je puis tout en Celui qui me fortifie" (67).

LES SOURCES DE LA REFORME

LES SACREMENTS

Ces moyens que le Christ nous a communiqués abondamment, le fidèle les cherche dans l'Eglise pour le salut commun; au premier rang, il place la prière, le sacrifice, les sacrements, qui deviennent comme "une source d'eau qui jaillit pour la vie éternelle" (68). Mais ils supportent mal tous ces moyens, ceux qui, par des chemins de traverse, et oubliant de Dieu, s'emploient à l'oeuvre de la réforme et ne cessent jamais de troubler les sources très pures, sinon pour les dessécher totalement, du moins pour en tenir éloigné le troupeau de Jésus-Christ. En cela, leurs imitateurs modernes font pire, lorsque, sous un masque d'une plus haute religiosité, ils n'ont aucune considération pour ces moyens de salut, et jettent le discrédit sur eux, particulièrement sur deux sacrements; celui par lequel les péchés sont pardonnés et celui qui fortifie les âmes par une nourriture céleste. Aussi, chaque fidèle fera-t-il de son mieux pour que des bienfaits d'un si haut prix soient tenus en très grand honneur, et il ne souffrira pas que l'affection des hommes se montre languissante vis-à-vis de ces deux oeuvres de la charité divine.

C'est à cela que s'employa saint Charles Borromée qui a écrit entre autres choses : "Plus est grand et abondant le fruit inestimable des sacrements, plus nous devons les considérer et recevoir avec soin, plus doivent être grands l'intime piété de notre âme, notre culte extérieur et notre vénération" (69). De même, des recommandations dignes d'être signalées sont celles par lesquelles il exhorte les curés et les autres prédicateurs sacrés à rappeler le peuple à la pratique ancienne de la fréquence de la sainte communion; ce que Nous-même avons fait par le décret "Triduum Synodus".

"Les curés et les prédicateurs, dit le saint évêque, devront exhorter le peuple aussi souvent que possible, à la pratique très salutaire de la réception fréquente de la sainte Eucharistie, s'appuyant sur les institutions et les exemples de l'Eglise naissante, sur les recommandations des Pères les plus autorisés, sur la doctrine du catéchisme romain, plus largement expliquée sur ce point, et enfin sur l'avis du Concile de Trente qui voudrait qu'à chaque messe les fidèles communiasent et recussent l'Eucharistie à la fois spirituellement et sacramentellement." (70). Avec quelle intention et avec quelle affection l'on doit fréquenter ce baroque sacré, il l'indique ensuite en ces termes : "Le peuple devrait non seulement être dirigé avec in-

sistance vers la pratique de la réception fréquente du Très Saint Sacrement, mais aussi être averti de l'étendue du danger funeste que l'on court en s'approchant indignement de la table sainte, de cet akéram divin" (71). Un pareil soin semble surtout nécessaire à notre époque de foi vacillante et de charité languissante, afin que la fréquence n'arrive pas à diminuer le respect dû à un si grand mystère, mais plutôt que le résultat soit "que l'homme s'examine lui-même et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice" (72).

L'APOSTOLAT SACERDOTAL

De ces sources jaillira un afflux abondant de grâces, où des moyens naturels eux-mêmes s'alimenteront et puiseront leur vigueur. L'action du chrétien ne méprisera certes pas les choses utiles et agréables à la vie; elles viennent, elles aussi, du même Dieu qui est auteur de la grâce et de la nature. Mais, en recherchant les choses extérieures et les biens du corps, il évitera avec grand soin d'oublier la fin et, pour ainsi dire, le bonheur de toute la vie. Aussi bien celui qui veut user de ces moyens avec rectitude et tempérance les subordonnera au salut des âmes, en obéissant à la parole du Christ : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par surcroît" (73).

Un tel usage, ordonné et sage, des moyens non seulement ne s'opposera jamais au bien d'un ordre inférieur, c'est-à-dire à celui qui est propre à la société civile, mais encore il saura en promouvoir largement les intérêts, et cela non pas avec une vaine jactance de mots, selon l'usage des réformateurs factieux, mais par des actes, par un maximum d'efforts jusqu'au sacrifice de ses biens, de ses forces et de sa vie.

Les premiers de tous, beaucoup d'évêques nous donnent l'exemple de cette générosité. Dans des temps si tristes pour l'Eglise, ils imitent le zèle de saint Charles et vérifient les paroles du divin Maître : "Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis" (74). Ce n'est pas le désir de la gloire, ce n'est pas l'esprit de parti, ce n'est pas non plus l'aiguillon d'un intérêt privé qui les portent à se sacrifier pour le salut commun, c'est cette charité qui jamais ne défaille.

Charles Borromée était animé de cette flamme, qui échappe aux yeux profanes quand, après s'être exposé à la mort en assistant les pestiférés, il ne se contentait pas d'avoir subvenu aux maux présents, mais montrait encore sa sollicitude pour ceux de l'avenir. "Il est absolument conforme à la raison que nous imitions un bon père, qui aime ses fils d'un amour unique et pourvoit à leurs besoins présents et futurs, en préparant pour eux, les choses nécessaires à la vie. De même l'amour paternel doit nous entraîner à pourvoir avec le plus grand soin aux nécessités des fidèles de notre province et à leur préparer pour l'avenir les secours que notre expérience, au temps de la peste, nous a fait reconnaître comme salutaires" (75).

Les mêmes desseins, les mêmes résolutions d'affection prévoyante, Vénérables Frères, trouvent une application pratique dans cette action catholique que Nous vous avons souvent recommandée.

L'APOSTOLAT DES LAIQUES

Une partie de ce très noble apostolat, qui embrasse toutes les oeuvres de miséricorde, dont le bonheur éternel sera la récompense, s'offre à l'élite des laïques. Mais ces hommes de choix (76), en acceptant ce fardeau, doivent être prêts et formés à sacrifier entièrement pour la bonne cause eux-mêmes et tout ce qui leur appartient, à supporter l'envie, la contradiction et même l'aversion de beaucoup qui répondent aux bienfaits par l'ingratitude, à lutter comme de bons soldats du Christ (77), à courir par la voie de la patience au combat qui nous est proposé, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le rémunérateur de la foi (78). Lutte bien dure, certes, mais très efficace au bien même de la société civile quand même la pleine victoire en serait encore lointaine.

Sur ce dernier point que Nous venons de mentionner, nous pouvons aussi admirer en saint Charles d'admirables exemples; et y prendre, chacun selon notre condition, de quoi admirer et de quoi nous encourager. En effet, bien que sa vertu singulière, son activité merveilleuse, son admirable charité l'aient rendu si remarquable, il ne put échapper à cette loi : "Tous ceux qui veulent vivre pleinement dans le Christ Jésus souffriront persécution" (79).

PATIENCE ET FORCE DANS LA LUTTE

Et par cela même qu'il suivait un

genre de vie plus austère, qu'il soutenait toujours la droiture et l'honnêteté, qu'il se dressait comme le vengeur incorruptible des lois et de la justice, il attira l'aversion des puissants, il fut exposé aux ruses des diplomates, il eut à subir la défiance des nobles, du clergé, du peuple et enfin il fut en butte à la haine mortelle des méchants qui en voulurent à sa vie. Mais à tous il sut résister avec une âme invincible bien que douce et suave.

Non seulement il ne céda jamais à une chose qui aurait été funeste à la foi ou aux moeurs, mais il n'accepta pas davantage les prétentions contraires à la discipline et onéreuses pour le peuple fidèle, même quand elles venaient d'un monarque très puissant et d'ailleurs catholique. Il se rappelait la parole du Christ : "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu" (80), et celle des apôtres : "Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes" (81). Ce faisant, il mérita bien non seulement de la cause religieuse, mais encore de la société civile, qui, portant la peine de sa sottise prudence et pour ainsi dire submergée par les tempêtes et les séditions qu'elle avait elle-même excitées, courait à une perte certaine.

La même louange, la même gratitude seront dues aux catholiques de notre temps et à leurs vaillants chefs, les évêques. Ni les uns ni les autres, en effet, ne manquent jamais en aucune façon aux devoirs spéciaux des citoyens, soit qu'il s'agisse de garder la fidélité et le respect aux gouvernements même hostiles quand ils commandent des choses justes, soit qu'il faille désobéir à leurs ordres quand ils sont iniques. Ils sauront se préserver également de la révolte effrontée de ceux qui courent aux séditions et aux tumultes et de la servile objection de ceux qui accueillent comme des lés sacrées les règlements manifestement impies des hommes pervers auxquels le nom de liberté sert de prétexte pour bouleverser tout et imposer la tyrannie la plus dure.

CONJURATION CONTRE L'EGLISE

Voilà ce qui arrive à la face du monde et à la pleine lumière de la civilisation moderne dans telle nation spécialement où le pouvoir des ténèbres semble avoir établi son siège principal. Sous cette tyrannique domination sont misérablement foulés aux pieds tous les droits des fils de l'Eglise. Tout sentiment de générosité, de délicatesse et de foi est éteint dans l'âme des gouvernants. Et c'était par ces vertus que leurs pères se firent si longtemps remarquer et portèrent si splendidement le titre de chrétiens. Tant il est évident qu'une fois la haine de Dieu et de l'Eglise triomphante, on recule en toute chose et on court précipitamment vers la barbarie de l'antique liberté, ou plutôt vers le joug très cruel dont la société fondée par le Christ et l'éducation qu'elle avait introduite avaient seules pu nous délivrer.

"On encore, comme disait saint Charles, tant c'est une chose certaine et reconnue que nulle autre faute n'offense Dieu plus gravement et ne lui jette une plus grande insulte que le crime d'hérésie. Et d'autre part, rien ne peut comme cette horrible peste, causer la ruine des provinces et des royaumes" (82).

Et il faut estimer plus funeste encore la conjuration actuelle qui cherche, comme nous l'avons dit, à arracher les nations chrétiennes du sein de l'Eglise. Nos ennemis, en effet, quoique très opposés de pensée et de volonté (ce qui est la marque certaine d'erreur), ne s'accordent qu'en un seul point : dans l'assaut qu'ils donnent obstinément à la vérité et à la justice. Et comme l'une et l'autre sont gardées et vengées par l'Eglise, c'est l'Eglise seule qu'ils assaillent en files serrées.

Quoiqu'ils aillent affirmant leur impartialité, et se vantent de promouvoir la cause de la paix, ils ne font, en vérité, avec leurs paroles doucereuses et leurs projets, que tendre des embûches pour ajouter la raillerie au dommage qu'ils causent, et la trahison à la violence.

Le nom chrétien est donc attaqué maintenant avec une nouvelle tactique. Une guerre lui est faite de beaucoup plus dangereuse que les batailles d'autrefois, dans lesquelles Charles Borromée acquit tant de gloire.

Nous suivrons tous son exemple et ses leçons. Nous nous exciterons à combattre vaillamment pour les plus grands intérêts, d'où dépend le salut des individus et de la société pour la foi et la religion, pour l'intégrité de la loi.

Nous combattrons, contraints sans doute par une amère nécessité, mais aussi reconfortés par une suave espérance en la toute-pui-

Les catholiques Ruthènes du Manitoba

L'Eglise ruthène pendant la dernière lutte pour l'Union 1864-1875

I. Avant la lutte. — Les adversaires. — Saint Josaphat

Les résolutions que l'Esprit de Dieu inspire aux saints sont souvent un défi jeté à la sagesse humaine ; telle est la réflexion que suggère à Dom Guérin l'entrée de saint Josaphat au monastère de la Trinité.

Au jeune homme qui passe du monde dans le cloître, il faut une direction, des exemples et au moins la solitude. Or, ce monastère n'avait de monastère que le nom et à peine la forme. Il était ruiné et désert. De ce vaste et sombre monument du monarchisme oriental, il ne restait que deux cellules libres avec un réfectoire et un petit jardin.

Les cours et les jardins étaient couverts de maisons bâties par des individus, de connivence avec l'archimandrite ; les cloîtres étaient loués à des marchands. Des moines il n'y restait que le souvenir. Ainsi, notre saint reçut le même jour et l'habit et la couronne de profès.

Demeuré seul dans sa cellule, ignorant même le sens de la vie qu'il a embrassée, Jean, ou désormais Josaphat, n'avait aucun maître humain pour le diriger. L'Esprit Saint qui fut toujours son guide y suppléa. Le jeune novice comprit si bien ses leçons qu'en peu de temps il avança tellement dans la perfection nouvelle que, au témoignage de Rutski, son ami, et le témoin de ses œuvres, il fut capable d'enseigner et de conduire les autres.

Il paraissait enseveli dans sa cellule : jamais il ne mettait le pied dehors, pas même dans la cour. Détaché des choses terrestres et tout appliqué aux choses divines, nuit et jour, il s'adonnait à la prière. Les longues heures d'office que l'Eglise orientale impose à ses moines ne rassasiaient pas son avidité spirituelle. Ces offices terminés, il revenait à l'oraison. Il comprenait, comme l'ont compris tous les saints, comme ne le comprennent plus bon nombre d'apôtres modernes enfiévrés d'activité, que l'oraison est le principe de l'action, que toute action non préparée par la contemplation est stérile, nulle en fruits. Des milliers de fois par jour, suivant la coutume monacale de l'orient, il faisait la profonde inclination pendant que son cœur et sa bouche redisaient la prière du moine oriental. « Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de moi, pauvre pêcheur ! » La nuit il se levait fréquemment pour vaquer à l'oraison, parfois se rendait au cimetière et là, tantôt debout, tantôt à genoux il répétait ses oraisons enflammées sans en être distrait par les rigueurs du froid russe.

Son âme ne prenait de relâche que dans l'étude des monuments de la liturgie antique. Il lisait en même temps des diatribes de schismatiques. C'est cette comparaison qui l'amena à composer un recueil intitulé : « De la falsification des écrits slavons par les adversaires de l'Union ». Esprit vif et sagace, jugement solide, mémoire facile, il eut beau jeu d'opposer aux arguties de l'erreur, les preuves irrésistibles de la vérité.

Dans ce livre il avait réuni tous les témoignages des écrits slavons sur la question fondamentale de la primauté du Pape : véritable arsenal d'où il devait tirer, quelques années plus tard, des armes redoutables contre les adversaires de l'Union.

Remontant ensuite à l'origine de l'Eglise russe, il étudia dans le « Baptême de Vladimir » les origines catholiques de l'Eglise ruthène. Ces deux ouvrages sont aujourd'hui entre les mains de l'Eglise russe. L'austérité de Josaphat, comme toute sa vie, tenait du miracle.

Un seul fait consigné dans les dépositions pour le procès canonique de béatification peut en donner une idée : au milieu de la nuit, aussi bien dans les plus grands froids de l'hiver que dans les saisons moins rigoureuses, il sortait de sa cellule, la tête et les pieds nus, sans autre vêtement que son cilice et il se dirigeait à travers la neige du côté d'un tombeau placé dans le cimetière, derrière l'église. Là, Josaphat, se croyant à l'abri de toute surprise s'agenouillait sur le tombeau et commençait à se flageller jusqu'au sang. La souffrance du froid, s'ajoutant à celle de la pénitence, ses pieds restaient parfois collés à la terre glacée. Et un jour, ses pieds lui refusant tout service, on dut le transporter à l'Eglise.

Son zèle était admirable ; Seigneur, suppliait-il en sanglotant, détruisez le schisme et donnez-nous l'union.

Les jours, les mois, les années passaient et Josaphat demeurait toujours sans imitateur. Le jeune homme avait montré la voie du salut pour la Ruthénie et personne ne l'y suivait. Un gentilhomme, à vrai dire, Jean Rutski lui rendait de fréquentes visites. Josaphat, par cet instinct surnaturel qui découvre les saints aux saints, les hommes aux hommes appelés à concourir à la même œuvre, avait deviné en lui sa vocation de réformateur. Mais, son âge, son humilité aussi, lui fermait la bouche, et ces deux hommes, fait étrange mais point rare, se pressaient en secret, la même destinée et la même vocation, sans se l'oser avouer. D'autres motifs d'ailleurs retenaient Rutski dans le monde. Et il est temps de les faire connaître.

(à suivre)

ROGER

ÇA ET LA

LANGAGE MACARONIQUE

La franc-maçonnerie habitue ses adeptes à parler un langage de convention qui consiste à employer un mot à la place d'un autre. Ce sabotage de la langue française est celui des exercices de puérilité auquel se prêtent le mieux les « apprentis » parce que cela les amuse d'apprendre sans peine et de parler un langage que les profanes ne comprennent pas.

En langage maçonnique, une lettre ou rapport est une *planche d'architecture* ; une table s'appelle un *plateau* ; une serviette un *drapeau*. Le vin se nomme *poudre forte*. Selon qu'il est blanc ou rouge, c'est de la *poudre blanche* ou de la *poudre rouge*. Le verre est un *canon*, l'assiette un *boucher*, le couteau un *glacive*. Le pain, c'est de la *pierre*, les lumières qu,

é lairent une table, ce sont des *toiles*.

APOSTASIE DE L'ABBE DABRY

L'abbé Dabry, qui collabora autrefois à divers journaux et dirigea la « Vie catholique » jusqu'au moment où Rome le lui interdit, il y a deux ans, à raison de ses hardiesses doctrinales, vient d'apostasier. Prêtre sans racine doctrinale, il n'a pas eu la force de résister à la tentation d'orgueil.

Mais, au lieu de sortir sans bruit, il a éprouvé le besoin de faire claquer les portes et a publié un « adieu à l'Eglise ».

Et c'est pourquoi il part, n'ayant pas eu le sens de comprendre qu'au lieu de réformer l'Eglise il n'avait qu'à se réformer lui-même.

Il part en jetant l'injure à Pie X et au cardinal Merry del Val et en outrageant la grande mémoire de Léon XIII de louanges qui lui sont une injure plus grave encore.

Et il va se dévouer à « l'humanité ». Pauvre égaré ! Méprisé de ceux qu'il quitte et de ceux vers qui il va, il vivra et mourra misérablement, comme tant d'autres apostats.

L'abbé Dabry n'eut jamais d'influence ; son ignorance et son manque de pondération étaient trop évidents ! Sa chute passera presque inaperçue. Puisse-t-elle, du moins, inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui eurent la faiblesse de se laisser impressionner par ses écrits.

PENSEES

Deux travers : ne se fier à personne, se confier à tous.

ERASME

L'ennui est la maladie des gens inutiles, des paresseux et des sots.

Charles NODIER

Les méchants sont toujours surpris de trouver de l'habileté chez les bons VAUVENARGUES.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception ouvriront, un collège classique, en septembre prochain, à Nominigüe.

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

LEON XIII

UNE AUBAINE

LE CREDIT METROPOLITAIN (LIMITEE).

De riches cultivateurs de Montmagy achètent, plusieurs terrains sur le plateau « Bon Air », propriété de la compagnie, dans le but d'y construire des maisons d'habitation.

Une preuve évidente de la valeur de la publicité dans les journaux de Montréal et des excellents résultats qu'en obtiennent les annonceurs, même des lecteurs les plus éloignés de la Province, a été donné hier au gérant du Crédit Métropolitain (Limitée), M. Arthur Laberge, lorsque deux riches cultivateurs de Montmagy, messieurs Louis Beaumont et Louis Bélanger, se sont présentés au bureau de la Compagnie, 11 rue St-Sacrement, dans le but d'acheter plusieurs lots à bâtir sur le plateau « Bon Air », situés dans le quartier St-Denis.

MM. Beaumont et Bélanger, ayant plusieurs milliers de piastres à placer, furent avec intérêt dans les journaux les réclames du Crédit Métropolitain, et crurent sage de faire un voyage à Montréal pour obtenir tous les renseignements sur le compte des officiers du Crédit Métropolitain, en même temps que pour visiter le superbe plateau « Bon Air », propriété de la Compagnie.

Convaincus qu'ils avaient affaire à des hommes honnêtes, compétents et responsables, ils n'hésitèrent pas un seul instant à profiter des précieux avantages qu'offre le Crédit Métropolitain aux premiers acquéreurs de terrains, situés sur le plateau « Bon Air », et qui y construiront des maisons. MM. Beaumont et Bélanger ont acheté en tout 36 lots, et doivent commencer la construction de jolies maisons, dans le plus court délai possible. Ces maisons seront mises en vente aussitôt construites.

Les officiers du Crédit Métropolitain doivent bientôt faire la plantation d'arbres sur toute l'étendue du plateau « Bon Air », afin de rendre cette partie du quartier St-Denis, la plus jolie comme localité résidentielle de la ville.

Les terrains du plateau « Bon Air », se vendent, dit-on, 30 p. c. plus bas que les prix ordinaires payés dans les limites de la ville. La distance à parcourir de l'hôtel-de-ville au plateau « Bon Air » est de trois milles et demi, par le ramway de l'avenue Papineau, c'est-à-dire d'accès facile et rapide de n'importe quelle partie de la ville.

Une semence à faire

LETRE PASTORALE DES

PERES DU PREMIER CONCILE PLENIER

DE QUEBEC

Nous n'avons pas à démontrer l'importance de ce document. Il suffit de savoir que c'est tout l'Episcopat du Canada qui en est l'auteur pour lui reconnaître un caractère de haute sagesse. Et il traite de questions si vitales que nous avons cru devoir en faire une grande diffusion, afin que le peuple puisse, au foyer, le lire au besoin et s'en pénétrer parfaitement.

Nous avons donc fait un tirage considérable de cette lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques (format grand in-12, sur bon papier, avec une jolie couverture), que nous offrons

en vente aux prix suivants :

\$80.	pour 1000 exemplaires (franco)
45.	« 500 « « «
10.	« 100 « « «
6.	« 50 « « «
3.50	« 25 « « «
0.20	« 1 « « «

Nous engageons fortement messieurs les curés à répandre cette œuvre à profusion autour d'eux. Elle sera une prédication continuelle qui ne manquera pas de porter les fruits les plus abondants dans leurs paroisses. Les commandes doivent être adressées à la Croix, 309 rue Saint-Paul, Montréal.

VINS DE MESSE

Marque :

"VATICAN"

Marque :

"SANCTUAIRE"

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Echantillons sur demande

DEPOSITAIRES :

Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed. Couture, Lévis. — Bellefeuille et Giroux, Trois-Rivières. — Laporte, Martin & Co, Ltd, Montréal.

La " Croix ", 309 rue Saint-Paul

POUR L'IMPRESSION DE

Livres

Brochures

Revue

Annuaire

Catalogues

Venez à

LA " CROIX "

309 rue Saint-Paul, Montréal

Typographie artistique Prix très modérés

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

Manitoba, Saskatchewan et Alberta

28 Juin
14 et 28 Juillet; 9 et 23 Août
6 et 20 Sept. 1910

BILLETS BONS POUR 60 JOURS

LES WAGONS POUR TOURISTES

Quittent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 12.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary Vancouver et Seattle, et à 10.30 a. m. pour Winnipeg et la station intermédiaire. Prix à l'it. : Winnipeg \$1.00 ; Calgary, \$2.50 Vancouver et Seattle, \$5.00.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE 100 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 41, Main 411-211 et 545, rue Windsor et 519.

sance de Dieu qui donnera la victoire à ceux qui combattent dans une si glorieuse bataille.

Cette espérance est fortifiée par la puissance toujours efficace jusqu'à nos jours de l'oeuvre de saint Charles, soit pour briser l'orgueil des esprits, soit pour affermir les âmes dans le dessein béni de tout restaurer dans le Christ.

Et maintenant, Vénérables Frères, Nous pouvons conclure par les paroles mêmes par lesquelles Notre prédécesseur Paul V, dont le nom a été plusieurs fois rappelé, terminait la lettre qui décernait pour Charles les honneurs suprêmes :

« Il est donc juste que Nous rendions gloire, honneur et bénédiction à Celui qui vit dans les siècles des siècles. Puisse-t-il combler notre frère de toutes ses bénédictions spirituelles, afin qu'il soit saint et immaculé devant lui. Le Seigneur nous l'avait donné comme une étoile brillante dans cette nuit de péchés, au milieu de nos tribulations. Ayons donc recours à la clémence divine. Supplions-la, par nos prières et par nos oeuvres, de permettre que Charles aide par ses mérites et par son exemple cette Eglise qu'il a si ardemment aimée, qu'il l'assiste par son patronage et qu'il nous obtienne en ce temps de colère la réconciliation par le Christ Notre-Seigneur. » (83).

Puisse la bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec une vive affection, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple de chacun de vous, ajouter à ces vœux et sceller nos communes espérances. Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20e jour de mai 1910, septième année de Notre Pontificat.

PIE X, Pape.

(36) Conc. Prov. V, Pars. I. — (37) Os., IV, 1. — (38) Jerem., XII, 11, X N., 17. — (39) Conc. Prov. V, Pars. I. — (40) Encycl. Acerbo nimis.

(41) Conc. Prov. V, Pars. I. — (42) II Cor., V, 20. — (43) II Cor., IV, 2. — (44) I Tim., 15. — (45) I Thess., II, 13. — (46) Hebr., VI, 12. — (47) Jacob, II, 26. — (48) Rom., II, 13. — (49) Math., XXVIII, 18, 20. — (50) Ioan., XIV, 6. — (51) Ioan., X, 10. — (52) Coloss., III, 14. — (53) I Tim., VI, 20. — (54) Eph., IV, 12. — (55) Conc. Prov. V, Pars. I. — (56) Conc. Prov. VI, sub finem. — (57) I Petr., IV, 17. — (58) Ier., I, 10. — (59) III Reg., XIX, 11. — (60) Philip., II, 21. — (61) Ioan., VII, 4. — (62) I Machab., V, 57, 67. — (63) Ioan., VII, 18. — (64) Isaï, XLII, 2 sq. — (65) Math., XII, 19. — (66) Math., XI, 29. — (67) Ier., XVII, 5. — (68) Philip., IV, 13. — (69) Ioan., IV, 14. — (70) Conc. Prov. I, Pars. II. — (71) Conc. Prov. IV, Pars. II. — (72) I Cor., XI, 28. — (73) Luc., XII, 31; Matth., VI, 33. — (74) Ioan., X, 11. — (75) Conc. Prov. V, Pars. II. — (76) Matth., XXV, 34 sq. — (77) I Tim., II, 3. — (78) Hebr., XII, 1, 2. — (79) II Tim., III, 12. — (80) Matth., XXII, 21. — (81) Act., V, 29. — (82) Conc. Prov. V, Pars. I. — (83) Bulle Unigenitus.

LES FRUITS DE L'ENSEIGNEMENT SANS DIEU

L'opinion publique est vivement frappée d'une scène terrible qui vient de se dérouler au lycée de Palerme.

Un élève de troisième a tiré un coup de revolver contre son professeur, qui refusait d'augmenter ses notes d'examen, et il s'est ensuite suicidé. Le professeur, M. Ghelli, âgé de 48 ans, marié et père de famille, a succombé le lendemain à ses blessures.

L'assassin, un jeune homme de seize ans, est le fils de l'avocat Lidonna, conseiller municipal bloard de Palerme.

La préméditation n'est pas douteuse. La veille, le jeune Lidonna avait dit au professeur devant toute la classe : « Professeur, nous allons faire un voyage ensemble, vous d'abord, moi ensuite. » Mercredi matin, à peine entré, il quitta sa place, s'approcha du professeur, et lui répéta sa demande : « Mettez-moi des six au lieu des cinq. » Le professeur lui répondit de nouveau doucement qu'il n'avait qu'à travailler mieux, et qu'il augmenterait la moyenne à la fin du trimestre. Sans un mot de plus, l'élève lui tira dans la poitrine un coup de revolver à bout portant.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'élève, d'un caractère mou, semble avoir été poussé par ses compagnons. Il s'est formé dans le lycée de Palerme une association secrète entre les élèves; elle a pris le titre : « Pericula villa habemus ». Les adeptes avaient des noms de guerre. Le président s'appelait Caraballage. L'association avait pour cachet une tête de mort.

L'ENCYCLIQUE PONTIFICALE, AU LANDTAG PRUSSIEN

Le samedi, 1 juin, le landtag prussien a été saisi par le député Hackenberg et autres de l'interpellation que voici au sujet de l'Encyclique dont nous terminons aujourd'hui la publication :

« L'Osservatore romano publie dans son numéro 146 l'Encyclique horromenne contenant des injures contre l'Eglise évangélique, ses réformateurs et les princes et peuples allemands, adeptes de la Réforme religieuse.

« Quels sont les moyens que le gouvernement pense prendre en vue d'assurer la paix confessionnelle en Prusse, menacée par ladite Encyclique ? »

Cette motion porte la signature de tous les députés du groupe nationaliste-libéral prussien.

Le groupe conservateur a présenté à son tour l'interpellation que voici :

« Que pense faire le gouvernement, soit par voie de la légation de Prusse auprès du Vatican, soit par d'autres moyens, pour faire face, d'une manière effective, aux injures contenues dans l'Encyclique pontificale du 26 mai contre l'Eglise évangélique, lesquelles menacent sérieusement la paix confessionnelle ? »

Cette interpellation, elle aussi, est signée par tous les membres du groupe, sauf les députés von Gescher et von Wolkowski, qui sont catholiques romains.

En présence de ce *tolle* des deux fractions ennemies du landtag prussien, que leur haine commune contre l'Eglise catholique réunit pour le moment, on peut se demander si nous ne sommes pas en présence d'une velléité de faire revivre le kulturkampf.

Nous ne le croyons pas. Nous estimons plutôt être en présence d'une parade organisée par les officieux pour masquer le *fiasco* considérable du gouvernement dans la question de la réforme électorale prussienne.

Nous connaissons le tapage fait en Prusse, au lendemain de la publication de l'Encyclique dont le texte italien seul a paru en Allemagne, par la presse nationaliste-libérale, juive et franc-maçonnerie de Prusse. Mais pensent que l'Encyclique ne regardait en aucune façon les organes de cette presse, nous n'en tenions pas le moindre compte.

Mais voilà que la *Gazette de la Croix*, organe conservateur, publie les lignes suivantes :

« La situation est très grave, on ne saurait se le dissimuler. Et si le Pape ne donne pas une interprétation conciliante de ses paroles, nous ne pouvons nous taire, même malgré les raisons politiques. »

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, organe semi-officiel, ayant reproduit cette note, on peut supposer que le gouvernement prussien

ait réellement l'intention de prendre position dans l'affaire. En attendant, l'Osservatore romano a déjà réduit à néant les allégations des deux interpellations, par la note que voici :

« Nous ne savons pas si le texte des interpellations présentées à la Chambre prussienne est exactement celui des dépêches. S'il en était ainsi, nous devrions dire que les interpellateurs se sont trompés gravement en donnant à la parole du pontife une signification qui ne correspond nullement à la vérité. »

La *Germania*, l'organe du Centre, dit d'abord que le texte authentique latin n'est pas encore connu et que l'épiscopat allemand et prussien ne l'a pas encore fait connaître aux fidèles.

Les journaux de l'Allemagne du Sud et du Sud-Ouest, les organes libéraux compris, sont avec raison, d'avis que l'Encyclique ne regarde ni les protestants ni le gouvernement prussien. Le *Beobachter*, de Stuttgart, dit que le document pontifical est d'essence foncièrement religieuse et que l'Encyclique ne s'occupe en aucune façon de choses politiques.

Il est évident que le gouvernement prussien n'a aucune raison, ni aucun droit de s'immiscer dans des questions confessionnelles, que les interpellations annoncées semblent vouloir provoquer.

Mais attendons sa réponse. L'Encyclique constitue un jugement historique sur le temps de la Réforme au point de vue catholique.

En Allemagne, tout catholique croyant porte le même jugement sur le passé historique de la Réforme. Les plus grands historiens contemporains allemands, tels que Janssen, Pastor, n'ont pas dit autre chose, au sujet des origines de la Réforme, que l'Encyclique pontificale. Les a-t-on jamais accusés de troubler la paix confessionnelle de leur pays ? C'est que le simple bon sens allemand a reconnu que le jugement historique est de la compétence des historiens, mais non pas de celle de l'Etat ou du législateur.

Il y a quelques mois, le gouvernement d'Alsace-Lorraine a voulu se mêler d'une question purement religieuse et confessionnelle. L'Episcopat alsacien-lorrain a tenu ferme et l'affaire n'a pas eu de suites, c'est que le statthalter d'Alsace-Lorraine et le Secrétaire d'Etat avaient compris qu'ils n'avaient pas à se mêler des questions religieuses.

Espérons que M. von Bethmann-Hollweg, chancelier allemand et président du ministère prussien, ne se risquera pas sur le terrain glissant où les deux interpellations semblent vouloir l'attirer, car il sait que la Prusse et toute l'Allemagne ont plus que jamais besoin de la paix religieuse.

GRAVE QUESTION RELIGIEUSE EN ESPAGNE

LES CONGREGATIONS MENACEES

La « *Cazetta* », journal espagnol publie un décret civil édictant les règles auxquelles doivent se soumettre les associations et les congrégations religieuses. Le décret ordonne, conformément au décret du 6 avril 1902, de prendre des mesures coercitives contre les associations ou congrégations religieuses qui n'ont pas rempli les formalités de la loi du 30 juin 1887 réglementant le droit d'association, en obligeant toutes les associations ou congrégations autres que celles autorisées par le concordat à solliciter leur autorisation d'établissement, à s'inscrire sur les registres tenus dans chaque province, ainsi qu'à remplir les autres formalités du décret du 6 avril 1902 ; en invitant enfin les associations et les congrégations religieuses exerçant une industrie à demander patente sans perdre de temps, afin d'être soumises à la contribution appelée industrielle. Le nouveau décret arrête, en outre, que, conformément aux décrets du 19 juillet 1901 et du 9 avril 1902, les associations et les congrégations formées par des étrangers ou comptant dans leur sein des membres étrangers, doivent prouver que ces sujets étrangers sont inscrits sur les registres des consuls dont ils relèvent respectivement et demander également leur inscription sur les registres « ad hoc », tenus au chef-lieu de chaque province.

El *Correo espanol*, de Madrid, publie, en date du 28 mai, un exposé collectif, adressé, contre ce décret, par l'épiscopat espagnol à M. Canalejas, président du ministère. Cet exposé porte le titre *L'Episcopat, les ordres religieux et le gouvernement*, et traite de l'application de la loi sur les associations aux instituts religieux.

L'exposé débute ainsi : « En présence de l'insistance avec laquelle certains périodiques et journaux viennent d'exciter le gouvernement de Sa Majesté pour qu'il applique la loi sur les associations à la malheureuse partie des instituts religieux, les membres de l'Episcopat espagnol estiment opportun d'observer respectueusement à Votre Excellence que de telles insinuations sont inconsidérées. »

« Toutes les associations religieuses approuvées canoniquement selon la discipline de l'Eglise et en vigueur ont le même droit d'exister et jouissent de la même vie légale en Espagne. »

« Les lois concernant la fermeture des couvents et permettant l'existence aux uns et défendant celle des autres ont été abolies par l'article 13 de la Constitution actuelle. Les couvents ont été déjà placés sous l'article 17 de la Constitution de 1869, lequel, garantissant la liberté d'association, donnait une parfaite légalité

aux ordres religieux comme l'ont du reste reconnu les chefs de tous les partis quand cette question fut soulevée ou discutée au Parlement. »

« Les associations d'irréguliers vivent à l'ombre du « Tridentinum » qui est loi du royaume. La religion catholique étant la religion de l'Etat, toutes les associations religieuses, approuvées par elle, ont déjà pour cette seule raison la responsabilité juridique. »

« Divers arrêts renouvelés de la Cour de cassation confirment ce droit sans exception aucune. Et la loi sur le recrutement exempte du service les membres, non pas seulement de trois, mais de nombreux ordres religieux aujourd'hui existants. »

Puis l'exposé fait remarquer que les congrégations n'ont besoin que de l'autorisation de l'Eglise, parce que les gouvernements ne peuvent ni les créer, ni les dissoudre.

« Du reste — dit l'exposé — chaque institut religieux répond à une nécessité déterminée, se propose un but particulier et tient une vocation spéciale, car autrement l'Eglise ne les aurait pas autorisés. »

L'exposé ajoute que les ordres religieux établis en Espagne, ou qui s'y établissent encore dans l'avenir, doivent rester en dehors de la loi sur les associations.

« On ne comprend pas pourquoi, après tant d'années — conclut l'exposé — on cherche à assujettir les ordres monastiques aux prescriptions d'une loi qui ne se rapporte en aucune façon à eux, loi qui ne procure aucun avantage à l'Etat ; par contre, existe le danger qu'un gouvernement quelconque veuille un jour appliquer cette loi aux ordres religieux de façon à leur rendre la vie impossible. »

« Pour cette raison, l'Episcopat espagnol regarde comme autorisés les ordres religieux existant en Espagne et l'on ne saurait les astreindre aux prescriptions de la loi sur les associations. »

L'exposé est signé par leurs Eminences les cardinaux Aguirre et Herrera, et par presque tous les archevêques et administrateurs apostoliques des diocèses du royaume.

Le ministre Canalejas a adressé une lettre à Son Eminence le cardinal Aguirre, patriarche des Indes, primat d'Espagne, et archevêque de Tolède pour lui accuser réception de l'exposé. Le président du ministère se retranche derrière les négociations diplomatiques commencées sous le ministère précédent et continuées actuellement avec Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Le ministre dit qu'il est tenu à cette réserve et à ce silence par de hautes considérations de respect filial dû à Sa Sainteté. Il paraît prendre une échappatoire.

RECOMMANDATIONS DE PIE X AUX ETUDIANTS

Le Pape a reçu, le 2 juin courant, dans la salle du Consistoire, les membres de la « Réunion romaine des jeunes étudiants ». C'est une œuvre fondée il y a quatre ou cinq ans par un jeune prélat plein de zèle. Mgr Nardone, pour les jeunes étudiants de Rome, qui reçoivent dans ce cercle des cours d'instruction religieuse supérieure, de langues, de philosophie, d'histoire, etc.

Il a lu au Pape une adresse au nom des 300 jeunes gens de la Réunion. Le Pape a répondu en félicitant Mgr Nardone des résultats presque inespérés de son œuvre.

Il a encouragé les jeunes gens à approfondir toujours davantage leur science de la religion.

« Il y a dans ce monde, leur dit-il, une contradiction particulièrement curieuse. On ne voit personne s'installer médecin sans avoir étudié la

l'Esprit Saint : « quæcumque ignorans, blasphemans. »

« Cette ignorance implique la faute de renoncer à la vie surnaturelle, de ne jamais penser à la récompense du paradis ; car, ignorants des choses de la religion, ils ne pourront y arriver. »

Aussi le Pape félicita vivement ces jeunes gens « d'étudier non seulement les premières notions de leur sainte foi, mais la solution des difficultés qu'elle présente, afin de pouvoir répondre aux objections qui leur sont faites. »

« Mettez en même temps ces leçons en pratique, ajoutez-les, et certainement, dans les tribulations, le Seigneur répandra sur vous ses meilleures grâces, il vous fera porter avec une sainte résignation les croix qui pourraient vous être assignées. »

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE ET LES BENEDICTINS

En dépit de l'entente cordiale entre les loges allemandes et celles de France, en vue d'un nouveau *kulturkampf*, l'empereur Guillaume, tout luthérien qu'il est, ne paraît guère disposé à se laisser pousser par la maçonnerie, à laquelle il a toujours refusé d'appartenir, dès son avènement. Spécialement après avoir renvoyé le P. Bismarck, le « Kaiser » a plusieurs fois manifesté son opposition irréductible à l'action des loges. Quand il peut saisir l'occasion de montrer des sentiments chrétiens, il ne la néglige pas.

Il vient de le faire d'une façon frappante, tout récemment, en faisant remettre, par le prince de Fürstenberg, à la célèbre abbaye bénédictine de Beuron, près de Sigmaringen, un magnifique christ en bronze, grandeur naturelle.

La croix est haute de deux mètres et demi. Elle est aussi en bronze.

Ce don artistique destiné à l'église de l'abbaye est accompagné d'une lettre autographe à l'adresse de l'archi-abbé.

Voici la traduction du message impérial :

« Très Révérend Monsieur l'Archi-abbé.

« Afin de vous donner une nouvelle marque de la haute estime que m'anime à votre égard, ainsi qu'à l'égard de la Congrégation bénédictine, j'ai résolu de donner à l'archi-abbaye de Beuron une œuvre d'art, le Christ sur la Croix, et de charger mon grand maréchal, le prince de Fürstenberg, de la remise de ce don. J'espère que je vous aurai causé une joie particulière par ce choix de mon cadeau, car c'est là le symbole vers lequel les fidèles des deux confessions lèvent les yeux avec une égale vénération, et d'où s'est répandu pour l'humanité entière un fleuve immense de bienfaits et de bénédictions. »

« Que cette Croix répande sa bénédiction aussi sur votre abbaye et qu'elle déverse force et consolations sur tous les fidèles qui viendront fléchir les genoux devant elle. »

« Je reste, très révérend monsieur l'archi-abbé, affectueusement votre

Guillaume, I. R.

Cette lettre impériale méritait de passer à la postérité.

Peu de rois, de nos jours, savent écrire de ce style ; peu savent faire des « gestes » aussi dignes des dépositaires de l'autorité. Peu savent rendre publiquement un pareil hommage au Christ, au roi des rois, au Sauveur des peuples, et parajhraser d'une façon aussi caractéristique *l'adventum regnum tuum* de la sublime et divine prière — en face de la conspiration anti chrétienne dont le vrai cri est celui des déicides : *tolle ! tolle ! nolumus hunc regnare super nos !*

L. HACAULT.

Socialisme et religion

Il y a huit ans environ que le grand manitou du socialisme belge, le haut F. Vandervelde, a écrit :

« Nous sommes de ceux qui croient qu'entre l'idéal socialiste et l'idéal chrétien, l'antagonisme est irréductible, que demain comme hier l'Eglise catholique sera la grande adversaire du socialisme intégral. »

Le mois suivant, encore en Belgique, au Conseil général du parti ouvrier, le citoyen Hector Denis déclarait :

« La lutte contre l'Eglise est nécessaire, elle est inévitable ; il faut se servir de la science, opposer notre morale à celle de l'Eglise. Et Fournémont, peu de temps après, affirmait qu'« il y a un abîme insurmontable entre l'idéal socialiste et l'idéal religieux. »

Bebel, en Allemagne, a d'ailleurs résumé ainsi son programme :

« Sur le terrain politique, nous tendons à la république ; sur le terrain économique, au socialisme ; sur le terrain religieux, à l'athéisme. »

Voilà qui est clair et franc. Mais les meneurs rouges ne sont pas francs tous les jours ; quand ils veulent rallier à leurs utopies les ouvriers chrétiens, ils ont soin de mettre en poche leurs déclarations de guerre à l'Eglise, ils affectent alors de respecter la religion et d'observer à l'égard de ceux qui entendent la pratique, la plus large tolérance.

Aussi importe-t-il d'arracher, aux socialistes comme aux maçons, leur masque chaque fois que l'occasion s'en présente.

LE SOCIALISME ET LES JUIFS

Singer, le millionnaire juif, qui régent, depuis la mort de Liebknecht, le parti socialiste allemand, souffre depuis quelque temps d'une maladie des yeux. Il sera, avant quelques semaines, complètement aveugle.

Il a informé le comité directeur du parti qu'il donnera sa démission de député avant la rentrée du Reichstag. En même temps il propose, pour lui succéder, le juif Aarons, un des financiers les plus riches de Berlin.

Le « Compagnon » Aarons est, en effet, gendre et associé du banquier juif Bleichroder, le Rothschild de Berlin.

La direction du socialisme allemand restera donc aux mains d'un multimillionnaire juif.

Et ce n'est pas seulement en Allemagne que les juifs soutiennent le socialisme. Partout *Shylock and Co* font de même, en Canada comme ailleurs.

Notons que le F. Bleichroder fut le banquier intime du F. Bismarck, le caissier de la maçonnerie juive cosmopolite.

C'est encore lui qui, avec le F. Bismarck, organisa et subsidia les reptiles de la Presse, lors du *Kulturkampf*.

AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Clovis Beaudoin, curé de Pittsfield (Mass.), décédé le 12 du courant.

Le Rév. Père Desfossés, C. S. C., décédé à St Césaire ; aussi M. l'abbé Pelletier, ancien aumônier des Sœurs de la Providence, rue Sherbrooke, qui est dangereusement malade.

L'homme qui n'a point de religion vit protégé par la religion des autres, comme le passager, sans aider à la manœuvre, est en sûreté sur le vaisseau qui le porte. Mais le passager qui voudrait troubler la manœuvre, serait mis à fond de cale comme un insensé.

BONALD.
(Pensées).

Parlons chrétien !

On a inauguré, le 29 mai, à Paris, deux statues, celle de Louis Pasteur, l'illustre savant, et celle de François Coppée, l'aimable et fécond poète.

Plusieurs discours, académiques et officiels, ont été prononcés à l'occasion de cette double solennité.

Il en est de très intéressants et marqués au coin d'un véritable talent littéraire et oratoire ; mais, hélas ! ces panégyriques offrent tous un trait commun : le silence qu'ils gardent, ou, tout au moins, l'extrême discrétion qu'ils observent au sujet des croyances religieuses des deux hommes de marque, dont on avait en vue de glorifier et de perpétuer la mémoire. Tous deux, cependant, ont été des catholiques éminents, croyants et pratiquants. Pasteur demeurera le type ineffaçable de la féconde union de la science et de la foi en notre temps d'indifférence et de désolant scepticisme. Il y a dans ses discours

tels passages qui semblent détaché du *Credo* de l'Eglise, et où se retrouve l'accent d'une humble et fervente prière.

Quant à François Coppée, sa conversion, si bien racontée par lui-même, ne marque-t-elle pas le point culminant de sa carrière ? Le livre de « Bonne Souffrance » est l'un des meilleurs remèdes que l'on puisse offrir à ceux qu'éprouvent les douleurs corporelles et les angoisses de l'âme. C'est tout à la fois un chef-d'œuvre et une bonne œuvre.

Puisque l'on voulait honorer ces célébrités disparues, pourquoi ne pas en retracer un portrait fidèle et complet ? Et ce portrait, pourquoi ne pas le mettre dans le cadre qu'il appelait, dans son vivant rayon de lumière chrétienne ? Cette foi, que Pasteur et Coppée professèrent et pratiquèrent pendant leur vie, pourquoi ne pas la rappeler après leur mort ?...